

Un an d'accompagnement global dans les Landes

Témoignages et bilan

LUNDI 28 NOVEMBRE 2016





Signature de la convention pour une mise en œuvre jusqu'au 31 décembre 2018

En articulant leurs expertises et leurs moyens et en partant des besoins sociaux et professionnels des demandeurs d'emploi, le Département et Pôle emploi renforcent leur coopération autour d'une ambition commune : faire davantage pour ceux qui en ont le plus besoin.

Signée le 13 mars 2015 par Pôle emploi et le Conseil départemental des Landes, la « Convention de collaboration entre Pôle emploi et le Conseil départemental des Landes pour l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi rencontrant des freins professionnels et sociaux » offre une nouvelle modalité de suivi des demandeurs par Pôle emploi : elle rompt avec le schéma traditionnel de mise en œuvre des services selon le statut des bénéficiaires pour privilégier une logique de besoins.

En développant avec le Conseil départemental une base de données des ressources sociales structurée autour des « freins périphériques » (mobilité, logement, garde d'enfants, difficultés financières ou administratives, problèmes médicaux,...) qui entravent le retour à l'emploi, les conseillers Pôle emploi, peuvent mobiliser directement un intervenant du domaine social en évitant le renvoi systématique vers les services sociaux. Concrètement, un demandeur d'emploi qui bénéficie de ce type de suivi a deux interlocuteurs privilégiés : un conseiller Pôle emploi et un professionnel du travail social, chacun intervenant dans son champ d'expertise. Déployés désormais à l'ensemble des Landes, ces binômes de professionnels se concertent, travaillent ensemble et se mobilisent de manière simultanée et coordonnée. Ils offrent ainsi les meilleures conditions au demandeur pour son retour vers l'emploi ou la formation.

LE BILAN

A ce jour, **6 conseillers Pôle emploi** sont dédiés à l'accompagnement global dans Les Landes et travaillent en binômes avec **13 référents sociaux du Conseil départemental**.

Plus de 1 000 personnes ont été ciblées et près de 500 demandeurs d'emploi ont déjà bénéficié de ce service, progressivement élargi, qui vise l'accompagnement de près de 600 personnes par an. A noter qu'à ce jour, 52 % des personnes qui ont terminé l'accompagnement global ont trouvé un emploi ou sont entrés en formation qualifiante, dont la moitié en CDD supérieur à 6 mois ou en CDI. Les témoignages l'attestent : les personnes apprécient tout particulièrement cette modalité de travail qui les conduit à être suivis en pluridisciplinarité.

Pour les deux institutions, le Département et Pôle emploi, l'objectif est clair : poursuivre le déploiement de ce nouveau service, étendu à toutes les Landes depuis le 1^{er} mars 2016.

LES CHIFFRES AU 31 OCTOBRE 2016

Plus de 1 000 personnes orientées vers le dispositif dans les Landes dont :

- 525 demandeurs d'emploi ont intégré le dispositif
 - 60 % de chômeurs de longue durée
 - 77 % de bénéficiaires de minima sociaux
 - 60 % de bénéficiaires du RSA ;
 - 340 sont en cours d'accompagnement à ce jour ;
 - 181 sont sortis :
 - vers l'emploi ou la formation qualifiante : 52 %
 - vers un emploi : 91 ont un emploi de plus de 6 mois ou un CDI et 30 un emploi de moins de 6 mois.
- 85 % des contrats sont ont un temps de travail supérieur à un mi-temps.

REPÈRES

Décembre 2011 : le Comité national d'évaluation du RSA recommande de s'engager dans une modalité de suivi articulant les accompagnements des domaines de l'emploi et du social.

Janvier 2013 : le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté rappelle à Pôle emploi et aux Départements la nécessité de développer encore davantage leur complémentarité.

Mars 2015 : le Département et Pôle emploi déclinent dans les Landes l'accord-cadre national signé entre l'Assemblée des Départements de France et la Direction Générale de Pôle emploi.

Mai 2015 : première phase de la mise en œuvre du dispositif sur le territoire de Parentis-en-Born avec 2 conseillers Pôle emploi et 3 travailleurs sociaux.

26 juin 2015 : signature de la convention pour une mise en œuvre jusqu'au 31 décembre 2018.

1^{er} mars 2016 : extension à l'ensemble du département.

CONTACT PRESSE

Département des Landes

> *Mathilde Charon-Burnel*

Tél. : 05 58 05 40 32

Port. : 06 72 56 12 82

Mél : presse@landes.fr

Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine

> *Loran Harmand*

Port. : 06 18 04 31 07

Mél : loran.harmand@pole-emploi.fr

landes.fr

Les Landes, le Département vert